

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

*Commissariat à la Sécurité*

Alimentaire (CSA)

-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

REGION DE MOPTI  
Synthèse régionale

**SYNTHESE  
DES 108 PLANS COMMUNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE  
DE LA REGION DE MOPTI  
2007-2011**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*février 2007*

**ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE LA DRPSIAP DE MOPTI**

## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>3</b>
------------------------------------	----------

### PREMIERE PARTIE : GENERALITES

I. CONTEXTE .....	5
II. JUSTIFICATION.....	6
III. METHODOLOGIE.....	7

\*\*\*\*\*

### DEUXIÈME PARTIE : LA SITUATION DE REFERENCE

I. APECRCU SUR LA REGION.....	14
II. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES.....	17

\*\*\*\*\*

### TROISIEME PARTIE : LA PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE

#### **ALIMENTAIRE DANS LA REGION**

I. ETAT DES LIEUX.....	22
II. LA GESTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE.....	24
III. QUELQUES CONTRAINTES LIES A LA SECURITE ALIMENTAIRE.....	25..
IV. PROPOSITIONS POUR UNE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE DANS LA REGION.....	28
CONCLUSION .....	32

\*\*\*\*\*

### QUATRIEME PARTIE: SYNTHESE DES PLANS QUINQUENNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE DES 108 COMMUNES DE LA REGION DE MOPTI

I. PLAN D'ACTION.....	33
II. ÉVALUATION DU COUT DU PLAN.....	39
III. RÉPARTITION DU COUT GLOBAL.....	46

### **SIGLES ET ABREVIATIONS**

- ABFN : Autorité du Bassin du Fleuve Niger
- CCC : Centre de Conseils Communaux
- CED : Centre d'Education pour le Développement
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- DRPSIAP: Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- NEF : Near East Foundation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PACR : Projet d'Appui aux Communautés Rurales
- PADER : Projet d'Appui au Développement Rural
- PAD-Pêche : Projet d'Appui au Développement de la Pêche
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services agricoles et aux Organisations Paysannes
- PDAM : Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
- PDESC : Plan de Développement Economique et Social
- PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Intégrée des Régions de Tombouctou et Mopti
- PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
- PPIV : Petits Périmètres Irrigués Villageois
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
- PTF : Partenaires Techniques et financiers
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SFD : Système Financier Décentralisé
- SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
- VRES : Valorisation des Ressources en Eaux de Surface

**PREMIERE PARTIE :**  
**GENERALITES**

## **I. CONTEXTE**

Depuis plusieurs décennies, le Mali connaît une insécurité alimentaire quasi endémique qui hypothèque ses efforts de développement. Cette situation est causée essentiellement par des aléas climatiques, l'accès difficile des producteurs aux équipements, au crédit, aux terres, aux intrants, etc. A cela, il faut ajouter les actions des déprédateurs, l'enclavement, les modes de productions extensifs, la détérioration des termes de l'échange au plan mondial.

La conséquence la plus perceptible et directe de l'insécurité alimentaire sur la vie des ménages est leur paupérisation. C'est pour cette raison que la Sécurité Alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaires dans le document du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) élaboré et mis en œuvre au Mali pour la période 2002-2006, puis révisé pour la période 2007-2011. Plusieurs actions furent entreprises pour instaurer une sécurité alimentaire durable.

### **1. Adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA).**

En 2002 la République du Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire en conformité avec la Politique de Décentralisation. Les défis majeurs de cette SNA sont :

- nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine;
- asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole;
- affronter la diversité des crises alimentaires.

### **2. Création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire**

En mai 2004, le Gouvernement du Mali a mis en place un Commissariat à la Sécurité Alimentaire chargé de la mise en œuvre de la SNSA. Notamment, le CSA a été chargé de préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.

### **3. Mise en place du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM)**

En octobre 2004 , le PROMISAM a démarré ses activités. Il a été mis en place par l'USAID/Mali suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA. Le PROMISAM doit particulièrement :

- appuyer le CSA à la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités;
- développer des plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des communes, cercles et régions ;
- accompagner le CSA dans le processus de développement du Plan National de Sécurité Alimentaire qui intégrera les Plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes, cercles et régions.

## **II. JUSTIFICATION**

La région de Mopti est confrontée très souvent à des situations alimentaires difficiles provoquées entre autres par :

- ↪ le déficit pluviométrique chronique ;
- ↪ le faible niveau de production ;
- ↪ la dégradation des écosystèmes et la baisse de la fertilité des sols ;
- ↪ les dégâts causés par les déprédateurs sur les cultures ;
- ↪ la persistance des maladies phytosanitaires ;
- ↪ l'insuffisance de l'appropriation de la technologie ;
- ↪ la mauvaise organisation des filières ;
- ↪ les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- ↪ le sous équipement des producteurs ;
- ↪ le faible encadrement des paysans dû à l'insuffisance du personnel des services agricoles ;
- ↪ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes de sécurité alimentaire ;

↳ la faible prise en charge des questions de sécurité alimentaire dans les PDESC ;

↳ etc.

Face à ces préoccupations de plus en plus aiguës et qui annihilent tout effort de développement, il urge pour la région d'identifier et de mettre en oeuvre des stratégies tendant à atteindre l'objectif d'une sécurité alimentaire durable pour les populations. Dans un contexte de Décentralisation, ces stratégies doivent être réfléchies à la base pour prendre en compte les déshydratas des masses populaires et les spécificités locales. Elles doivent être traduites en activités dans des Plans d'actions communaux dont l'objectif sera d'apporter une contribution à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.

### **III. METHODOLOGIE**

Pour développer les plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des collectivités, le CSA et le PROMISAM ont opté pour une démarche participative.

#### **1. Informations et sensibilisations**

Courant décembre 2005, une mission du CSA a rencontré au niveau régional les autorités administratives et politiques, les services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la région de Mopti sur la conduite d'un processus d'élaboration de plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales.

#### **2. Organisation de sessions de formation**

Une session de renforcement des capacités s'est déroulée dans chacun des cercles de la Région suivant le chronogramme ci-après/

<b>CERCLES</b>	<b>Périodes</b>	<b>ANIMATION</b>
Douentza	17 au 19 mars 2006	CSA/PROMISAM
Tenenkou	27 au 29 avril 2006	CSA/PROMISAM
Youvarou	02 au 04 mai 2006	CSA/PROMISAM
Djenné	10 au 11 juin 2006	DRPSIAP-MOPTI
Mopti	13 au 14 juin 2006	DRPSIAP-MOPTI
Bandiagara	25 au 26 septembre 2006	DRPSIAP-MOPTI
Bankass	28 au 29 septembre 2006	DRPSIAP-MOPTI
Koro	1 <sup>er</sup> au 02 octobre 2006	DRPSIAP-MOPTI

Les sessions de formation ont regroupé dans chaque cercle :

- ⇒ le Préfet ;
- ⇒ les sous- préfets ;
- ⇒ les maires;
- ⇒ des représentants de services techniques ;
- ⇒ les conseillers CCC ;
- ⇒ les secrétaires généraux des communes ;
- ⇒ une femme rurale et un jeune rural par commune;
- ⇒ des représentants d'Organisations de la société civile (associations du secteur rural, du commerce, des transports, etc.) ;
- ⇒ des représentants de partenaires au développement (ONG, Projets de développement) ;
- ⇒ des représentants de la presse locale.

Les sessions ont été animées par une équipe comprenant les représentants du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire et de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti pour les cercles de Douentza, Tenenkou et Youvarou. Les sessions des autres cercles ont été animées par le Directeur Régional de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti

### **3. Elaboration de plans de sécurité alimentaires des communes**

Les plans de sécurité alimentaires des communes ont été élaborés par les communes elles-mêmes avec l'appui technique des CCC et sous la supervision de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

Le PSA de la commune a été monté selon un canevas présenté lors de la session de formation.

Les PSA élaborés devraient être cohérents avec les PDESC aussi bien au niveau de l'identification que des stratégies à mettre en œuvre. Ils ont été bâtis autour des 4 piliers de la Sécurité alimentaire que sont :

- ↪ **la disponibilité des aliments ;**
- ↪ **l'accessibilité géographique et économique ;**
- ↪ **l'utilisation ;**
- ↪ **la stabilité.**

La situation des plans élaborés est la suivante :

<b>Cercles</b>	<b>Nombre de communes</b>	<b>Nombre de plans</b>
Douentza	15	15
Tenenkou	10	10
Youvarou	7	7
Djenné	12	12
Mopti	15	15
Bandiagara	21	21
Bankass	12	12
Koro	16	16
Total	108	108

#### **4. Synthèse des plans communaux du Cercle**

Il a été élaboré au niveau de chaque cercle une synthèse représentant une compilation de l'ensemble des plans communaux du Cercle. Ces plans ont été au préalable tous adoptés par les organes délibérants des communes. Il reste entendu que ces plans des communes restent valables et constituent le cadre opérationnel de la mise en œuvre des activités identifiées. La synthèse a respecté les contenus des PSA validés tout en se focalisant sur les contraintes majeures identifiées par les communes et les principales solutions proposées.

#### **5. Restitution des synthèses des cercles**

Les synthèses des Cercles ont été restituées aux conseil de cercle suivant le calendrier suivant. :

<b>CERCLES</b>	<b>Périodes</b>
Douentza	22 janvier 2007
Bandiagara	23 janvier 2007
Koro	24 janvier 2007
Bankass	25 janvier 2007
Djenné	29 janvier 2007
Tenenkou	30 janvier 2007
Mopti	01 février 2007
Youvarou	-

Les réunions de restitution ont regroupé:

- ⇒ le préfet ;
- ⇒ les membres des conseils de cercle ;
- ⇒ le secrétaire général du conseil de cercle ;
- ⇒ le président de l'association des municipalités du Mali ;
- ⇒ le chef du secteur agricole ;
- ⇒ le représentant du CCC ;

Au cours des réunions, des observations de fond et de forme ont été formulées et prises en compte dans les versions finalisées.

L'élaboration des synthèses a permis :

- de corriger les erreurs de forme et de calcul ;
- de faire économie de certains domaines relevant plutôt du développement global du cercle et qui sont pris certainement en compte par d'autres programmes;
- de déceler certaines omissions dans la prise en compte des préoccupations des populations.

## **6. Elaboration d'une synthèse Régionale**

La présente synthèse régionale est une compilation exhaustive des 8 synthèses des cercles toutes validées par le niveau cercle. Elle présente les préoccupations majeures de la Région en matière de sécurité alimentaire et propose en même temps les principales solutions identifiées à la base. Elle

constitue pour la Région et l'Assemblée Régionale un outil de plaidoyer auprès des partenaires au développement de la Région

### **7. Restitution de la synthèse régionale**

La synthèse régionale a été envoyée au Gouverneur, qui a ordonné sa restitution à l'Assemblée Régionale de Mopti.

La réunion de restitution a été tenue dans les locaux de l'Assemblée Régionale sous la présidence du 1<sup>er</sup> vice-président de l'institution.

**DEUXIÈME PARTIE :**  
**LA SITUATION DE REFERENCE**

## **I. APECRCU SUR LA REGION**

### **1. Situation géographique**

La région de Mopti est située au centre du pays. Elle s'étend du 15°45' latitude nord au 13°45 latitude nord et du 5°30' longitude ouest au 6°45' longitude ouest. Elle est limitée:

- au nord par la région de Tombouctou (cercles de Rharous et de Niafunké);
- au sud par le Burkina Faso (sous-préfectures de Djibo, Ouahigouya et Tougan) et la région de Ségou (cercles de Tominian, San et Macina) ;
- à l'ouest par les cercles de Niono et Macina (région de Ségou) ;
- à l'est par le Burkina Faso (sous-préfecture de Djibo) et la région de Tombouctou (cercle de Rharous).

### **2. Territoire régional (superficies en km<sup>2</sup>)**

La superficie totale de la région est de 79 017 km<sup>2</sup>, soit 6,34% du territoire national. Le cercle de Douentza est le plus vaste de la région avec 23 481 km<sup>2</sup> soit 29,7 % de la superficie totale et mais a la densité la plus faible (7,9 habitants au km<sup>2</sup>). Le plus petit cercle de la région est Djenné qui couvre une superficie de 4 563 km<sup>2</sup> soit 5,8 % de la superficie totale de la région avec une densité de 40,8 habitants au km<sup>2</sup>.

### **3. Découpage territorial**

La région de Mopti compte 8 cercles dont 4 situés en zone exondée (Bandiagara, Bankass, Koro et Douentza) et 4 en zone inondée (Djenné, Mopti, Tenenkou et Youvarou). La réforme de la Décentralisation a consacré 117 collectivités dont 108 communes sur lesquelles on compte cinq urbaines (Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza et Tenenkou), huit Conseils de Cercle, une Assemblée Régionale. On y compte 2 038 villages. Le cercle de Bandiagara avec 9,2% de la superficie de la région compte le plus grand nombre de communes (21). Le nombre moyen de villages par commune est de 18.

#### **4. Population**

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en avril 1998, la région de Mopti comptait 1 478 505 habitants soit 15,1 % de la population du Mali. Le taux d'accroissement annuel moyen dégagé a été de 1,3%. Cette population est estimée en 2006 à 1 816 090 habitants.

Les principales ethnies de la région sont : peulh, dogon, bozo. On y rencontre également les autres ethnies du pays. Les cercles de Koro et de Mopti sont les plus peuplés pendant que Tenenkou et Youwarou présentent les plus petits effectifs. Douentza et Djenné ont quasiment la même population.

#### **Perspectives de la population de la région 2005-2010**

<b>Années</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
<b>2006</b>	897 630	918 460	1 816 090
<b>2007</b>	921 951	943 346	1 865 297
<b>2008</b>	946 913	968 886	1 915 799
<b>2009</b>	972 668	995 239	1 967 907
<b>2010</b>	999 239	1 022 434	2 021 673

*Source : DNSI*

Si la tendance se poursuit, le seuil de deux millions d'habitants sera franchi en 2010, ce qui correspond à un quasi doublement de la population par rapport aux chiffres du Recensement Général de 1976 (1 129 041 habitants).

#### **5. Caractéristiques physiques**

Du point de vue **relief**, on relève deux types de formations : les formations rocheuses et le manteau sableux. Le mont de Hombori avec 1.150 m d'altitude est le sommet culminant de la Région. Dans la zone de Korientzé, N'gouma et Youwarou, on observe des hautes dunes de sable mouvante en bordure des lacs (Korientzé, Béma, Kogoundo, Niangaye) et du fleuve Niger en allant vers la région de Tombouctou.

Dans la zone inondée, **les sols** sont argileux dans la majeure partie du delta central avec des plaines alluviales à sols hydromorphes où poussent le bourgou et autres plantes aquatiques.

Suivant les **zones écologiques**, on trouve des types de **végétations** adaptés à chacune d'elles. Dans la zone inondée, on trouve un couvert herbacé et arboré hydrophile supportant l'inondation avec des espèces endémiques des stations à sols hydromorphes peu drainés. Dans la zone exondée nous avons la zone du plateau avec les hauteurs de Douentza, Boni et Hombori où il y a un couvert avec dépressions recueillant les eaux qui ne peuvent que ruisseler.

La période de **pluviométrie** s'étale de juin à septembre avec un maximum de pluie en août. Quant à la température, la moyenne annuelle est de 28°C. Le mois de mai est le mois le plus chaud avec une moyenne de 33°C tandis que le mois de janvier est le plus frais avec une moyenne de 22°C.

Pour **les températures**, il faut signaler que l'humidité relative est inférieure à 50% pendant les mois secs de novembre à juin. L'évapotranspiration varie entre 2 300 mm et 2 750 mm. La durée totale de l'insolation par an est de 3200 heures. Les vents forts soufflent de février à août avec un maximum en juin. Depuis 1970, on assiste à une insuffisance et une irrégularité des pluies.

Du point de vue **hydrographique**, il faut signaler que la quasi-totalité de la région appartient au bassin versant du fleuve Niger et dans une moindre proportion au bassin de la Volta Noire. Le principal cours d'eau est le fleuve Niger avec 262 km de parcours dans la région et un débit annuel moyen de 974 m<sup>3</sup> /seconde. Il a comme défluent le Diaka, le Bara-Issa et le Koli-Koli et comme affluents le Bani, le Sourou, et le Yamé. En outre, il existe dans la région une multitude de mares et de lacs.

Les principales mares sont le Dakadan (Sofara), le Sensé (Mopti), Diallo (Diafarabé) et le Wago (Youwarou) tandis que les principaux lacs sont le Oualado, le Débo, le Korientzé, le Korarou, le Aougadou et le Niangaye.

Les réserves statiques au niveau des aquifères de la région sont estimées à environ 1 907 milliards de m<sup>3</sup>. Les ressources renouvelables des aquifères profonds et superficiels font environ 46,3 milliards de m<sup>3</sup>. Les eaux de la région sont généralement de bonne qualité en dehors des eaux de certaines zones.

## **II. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES**

La région de Mopti a une économie à vocation agro-sylvo-pastorale. Les systèmes de production reposent tous sur l'exploitation extensive des ressources naturelles par différentes techniques.

**1. Elevage** : La région de Mopti se distingue des autres régions du Mali par ses potentialités très élevées en matière d'élevage. Cette situation lui confère une place de choix dans l'économie du pays. Les deux principaux modes d'élevage sont l'élevage sédentaire et l'élevage transhumant. L'élevage sédentaire, peu représentatif, n'intéresse que les petits effectifs dans les zones du Séno et du Plateau. Le système de gestion du mouvement des millions d'animaux à travers le delta est extrêmement complexe et repose sur une pratique mise au point au cours du siècle dernier sous le règne de Sékou Amadou.

L'aviculture moderne est embryonnaire ; elle s'intéresse essentiellement à la production des œufs, celle des poules de chair est secondaire. La superficie pastorale est estimée à 4 700 000 ha.

Selon les estimations vétérinaires, la région comptait en 2004 :  
2 125 000 bovins, 2 480 620 ovins, 3 304 500 caprins, 151 120 équins,  
153 520 asins et quelques milliers de camelins et porcins. L'effectif de la volaille est estimé à 4 629 000 sujets.

**2. Agriculture** : Au plan agricole, les cultures sèches sont pratiquées dans la zone exondée, la riziculture dans la zone inondée, tandis que le plateau Dogon demeure l'aire de prédilection des cultures maraîchères.

Les productions moyennes annuelles des principales cultures céréalières des cinq dernières campagnes (2002/2003 à 2004/2005) sont :

- mil : 189 994 tonnes ;
- sorgho : 26 662 tonnes ;
- maïs : 1 130 tonnes ;
- riz : 107 330 tonnes ;
- fonio : 3 806 tonnes ;

soit une production moyenne totale de 328 922 tonnes.

**3. Pêche:** La pêche est une des principales activités menées par les populations de la région. Elle est surtout l'activité principale des populations Bozo et Somono vivant sur les rives du Niger. La production de poisson jadis très importante connaît une baisse en raison de la dégradation des conditions naturelles. La pêche est aussi pratiquée dans les mares, les lacs, les étangs piscicole et les bancotières.

**4. Exploitation forestière :** Excepté l'arboriculture fruitière, l'exploitation forestière n'est pas développée dans la région. Il n'existe pas de grandes superficies reboisées d'un seul tenant.

Le capital ligneux de la région est important et les prélèvements sont estimés à 1 629 000 m<sup>3</sup>/an. Selon des études menées en 1992 par la NEF et le groupement CTFT-SEED sur la ville de Mopti, l'intérêt économique de ces ressources est estimé à :

- bois de chauffe: 1,2 milliards CFA/an
- charbon : 100 millions CFA
- natte : 40 millions CFA
- population occupée : 1 630 habitants
- consommation : 75 500 tonnes de bois / an.

Le pâturage est constitué pour l'essentiel de pâturages naturels de type Soudano sahélien en zone exondée et de type aquatique dans le delta central du Niger.

Les ressources fauniques sont constituées d'éléphants, de gazelles, d'hyènes, de phacochères, d'oryctéropes, de chacals, de ratels, de civettes, de singes, de lièvres, d'écureuils, de lamantins, d'hippopotame....et de 350 espèces d'oiseaux d'eau dont 108 sont des espèces migratoires tels que les sarcelles d'été, le canard, le pilet, le chevalier combattant, l'oie de Gambie, le barge à queue noire.

La réserve des éléphants du Gourma (Douentza et Rharous) couvre 1 195 440 ha avec un effectif recensé variant entre 200 et 500 individus.

**5. Artisanat** : Les métiers traditionnels sont représentés dans la région par les forgerons, tisserands, cordonniers, vanniers, potiers, teinturiers, tailleurs de pierres. L'approvisionnement en matières premières est local. La production est destinée généralement à satisfaire la demande locale. Aussi, le revenu tiré est peu substantiel et la filière offre actuellement peu d'emplois.

**6. Tourisme**: La région de Mopti constitue incontestablement la première destination touristique de notre pays et l'une des principales de l'Afrique au sud du Sahara en matière de tourisme de circuits. Deux sites, classés au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO (Djenné et le pays Dogon ) font partie des 8 merveilles que compte l'Afrique. La région abrite également comme valeurs attractives : le Delta intérieur du Niger avec le lac Débo, l'architecture traditionnelle, la flore et la faune, l'artisanat d'art riche et varié, la cité historique de Hombori, la ville de Mopti et la cité historique de Hamdallaye.

Le secteur du tourisme est marqué par une mauvaise exploitation des nombreux sites touristiques. Bien organisé, le tourisme peut constituer un des moteurs de l'économie de la 5<sup>e</sup> région.

**7. Réseau de Transport et de Communication**: La région de Mopti est traversée dans le sens nord-sud par la route nationale N°16. Le réseau routier long de 1675 km est surtout important dans la zone exondée. Elle est constituée de routes communales, locales, régionales et nationales. Des pistes et des routes relient les cercles entre eux, les cercles et la ville de Mopti. Il convient de noter que ces pistes et routes ne sont pas praticables en toutes saisons.

Le transport par la voie fluviale est pratiqué toute l'année par les pirogues et les pinasses. Les bateaux de la Compagnie Malienne Navigation (COMANAV) assurent le transport pendant la période de juillet à janvier.

La région dispose d'un aéroport situé à Sévaré.

Le système de téléphone automatique assure les communications dans la région et avec le reste du monde.

**8. Autres activités** Le secteur industriel de Mopti est insignifiant et les potentialités minières ne sont pas encore connues avec précision.

Les activités du secteur informel occupent une place de plus en plus grande dans la vie économique de la région. Sa participation au revenu régional brut n'est pas connue avec précision.

**TROISIEME PARTIE :**  
**LA PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**  
**DANS LA REGION**

## I. ETAT DES LIEUX

### 1. La pluviométrie : Cumul pluviométrique comparatif en 2004 et 2005

Cercles	Cumul du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre						
	2005		2004		Moyenne Inter Annuelle		
	Hauteur	Nb/ jr	Haute urs	Nb/jr	Hauteurs	Nb/jr	Période
MOPTI	377,9	55	452,9	45	455,3	-	1961-1990
BANDIAGAR	487,8	45	555,5	42	520	39	1995-2004
BANKASS	563,0	39	427,3	35	543,5	38	1995-2004
DJENNE	374,5	36	587,4	43	544,5	40	1995-2004
DOUMENTZA	395,0	39	341,5	38	427,2	32	1995-2004
KORO	363,4	31	443,8	36	517,4	39	1995-2004
TENENKOU	419,1	34	470,6	32	370,2	24	1995-2004
YOUWAROU	282,8	30	146,5	29	292,6	27	1995-2004

La répartition des pluies est très souvent irrégulière dans la région. Des ruptures sporadiques se répètent dans plusieurs localités. Le cumul pluviométrique de ces dernières années par rapport à la moyenne inter-annuelle des dernières décennies est toujours déficitaire.

### 2. Les productions

#### a. Bilan de la campagne 2005/2006 (en tonnes)

Cercles	Population	Besoins consommation	Production disponible	Balance
<b>Mopti</b>	323934	89827	70921	-18906
<b>Bandiagara</b>	279543	77517	15532	-61986
<b>Bankass</b>	240239	66618	62109	-4509
<b>Djenné</b>	191068	52983	35970	-17013
<b>Douentza</b>	191412	53079	39824	-13254
<b>Koro</b>	328675	91142	62195	-28947
<b>Ténenkou</b>	156289	43339	28112	-15227
<b>Youwarou</b>	104931	29097	22220	-6877
<b>Région</b>	<b>1816091</b>	<b>503602</b>	<b>336883</b>	<b>-166719</b>

Le déficit céréalier en 2006 a été de 166 719 tonnes dont 79 706 tonnes de riz décortiqué et 87 013 tonnes de céréales sèches. Le déficit était de 229 317 tonnes en 2005 ; 6 738 tonnes en 2004 ; 207 278 tonnes en 2003.

### **b. L'élevage**

Les estimations vétérinaires du cheptel en 2004 se présentent ainsi :

<b>Espèces</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Bovins	2 125 500	25,8
Ovins	2 480 620	30,1
Caprins	3 304 500	40,1
Equins	151 120	1,8
Asins	153 520	1,9
Camelins	5 780	0,1
Porcins	10 780	0,2
<b>Total</b>	<b>823 1820</b>	<b>100</b>
Volaille	4 628 750	

### **c. La pêche**

En 2004, selon l'Opération Pêche Mopti, les productions contrôlées de poisson ont été les suivantes :

- Poissons frais : 100 000 tonnes
- Poisson transformé : 8 602 tonnes dont :
  - Poisson séché : 1 872 tonnes
  - Poisson fumé : 4 035 tonnes
  - Poisson brûlé : 2 695 tonnes

Le poisson est écoulé aussi bien sur les marchés des villes du pays que dans les pays voisins tels le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

## **II. LA GESTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

### **1. Le stock national de sécurité**

Dans la Région de Mopti, le stock national de sécurité est géré par l'OPAM au niveau de ses magasins de Sévaré. A la date du 31 janvier 2006 il est de 5000T de céréales sèches (231T900 mil local et 4768T100 de sorgho local) sur une prévision de 10000 Tonnes. Ce stock national est composé exclusivement de mil/sorgho. Les capacités de stockage de l'OPAM sont estimées à 23 800 Tonnes réparties entre 30 magasins au niveau de tous les cercles de la Région.

### **2. Les aides alimentaires**

Les aides alimentaires au niveau de la région couvrent plusieurs formes à savoir :

- ↳ les distributions alimentaires gratuites ;
- ↳ les opérations de vivre contre travail/ Vivre contre formation/Santé nutrition, essentiellement effectuées par le PAM à travers des ONG ;
- ↳ le ravitaillement des cantines scolaires également par le PAM;
- ↳ les ventes d'intervention effectuées par l'OPAM;
- ↳ les dons de semence ;
- ↳ l'appui en aliment bétail par la vente à prix subventionné par l'Etat et en don par certains partenaires.

### **3. La commercialisation, les banques de céréales et les réserves alimentaires**

#### **a. la commercialisation**

D'importants circuits commerciaux lient la Région au reste du pays, voire d'autres pays. Tout comme la région sert de zone 'approvisionnement, elle importe des denrées alimentaires en quantités importantes.

#### **b. Les banques de céréale**

A travers la Région de Mopti, on compte plus d'une centaine de banque de céréales installées par différentes acteurs (Etat/CADB, Partenaires Techniques et Financiers, communautés). Si ces banques ont en des moments difficiles fait la fierté des initiateurs, force est de reconnaître qu'elles traversent de nos jours des situations difficiles

### **c. les réserves alimentaires:**

Les réserves alimentaires se rencontrent au niveau familial et des organismes comme l'OPAM, le PAM, les Banques de céréales, les coopératives des PIV.

Les réserves familiales, à défaut de statistiques disponibles, ne peuvent qu'être appréciées de façon qualitative. Ces réserves, deux mois après la fin des récoltes du mil/sorgho, deviennent faibles dans les zones de faible production (Bandiagara, Douentza) et moyennes à importantes pour les zones de production (Bankass, Koro, Tenenkou, Mopti, Youwarou et Djenné).

### **4. Le financement de la sécurité alimentaire**

Le financement de la sécurité alimentaire touche plusieurs aspects de développement compte tenu du caractère transversal de la sécurité alimentaire. La réalisation des aménagements hydro-agricoles, l'organisation du circuit de commercialisation, l'appui en aides alimentaires, le pouvoir d'achat des populations sont entre autres des aspects du financement de la sécurité alimentaire.

### **5. Le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle**

L'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle est suivie de façon très régulière par le SAP (Système d'Alerte Précoce) en rapport avec les services techniques régionaux et locaux en charge des questions de sécurité alimentaire. Un rapport régional sur la situation alimentaire et nutritionnelle est produit chaque mois et fait l'objet de discussion par une commission régionale. Ce rapport est produit par le SAP avec l'appui technique de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population. Les réunions de la commission régionale sont dirigées par le Représentant du Gouverneur. La commission fait des recommandations s'il y'a lieu en direction des autorités nationales et régionales, des partenaires au développement..

### **III. QUELQUES CONTRAINTES LIES A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

De nombreuses contraintes s'opposent dans différents domaines à la mise en place d'une sécurité alimentaire durable dans la Région. Il s'agit notamment de :

#### *1. au potentiel productif*

- la persistance des ennemis des cultures (rongeurs ; insectes oiseaux granivores)
- la fréquence des maladies animales (virales et microbiennes)
- l'insuffisance numérique du personnel d'encadrement ;
- les moyens d'intervention limités au niveau de la PV ;
- le sous équipements des producteurs ;
- les facteurs climatiques défavorisant
- l'insuffisance des moyens logistiques pour l'encadrement des producteurs (motos, mobylette et véhicules tout terrain)
- la mauvaise organisation des filières
- insuffisance de l'appropriation de la technologie de transformation

#### *2. à l'approvisionnement des populations*

Le circuit souffre de :

- ◇ l'enclavement de plusieurs localités;
- ◇ la faible capacité financière des commerçants céréaliers pour répondre à des crises de grande ampleur ;
- ◇ les sorties incontrôlées de céréales ;
- ◇ la faiblesse des éléments de régulation du marché de denrées alimentaires ;
- ◇ l'insuffisance de structures de stockage.

#### *3. aux réserves alimentaires*

Les principaux problèmes sont entre autres :

- une confusion généralisée des banques de céréales aux actions d'urgences ;

- l'insuffisance de structures adéquates de stockage (magasins adaptés),
- l'insuffisance de matériels de gestion (bascales et autres matériels de mesure) ;
- une difficulté de recouvrement des créances,
- la non fonctionnalité des instances de gestion,
- l'insuffisance de motivation des gérants ;
- le manque de formation des gérants.

#### 4. au financement

Les difficultés se situent à plusieurs niveaux :

- ◇ l'insuffisance des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)
- ◇ le désengagement de l'Etat de la filière ;
- ◇ le non-respect des clauses par les parties,
- ◇ la faiblesse des contributions locales pour la réalisation des programmes ;
- ◇ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes,
- ◇ l'absence des fonds de Sécurité Alimentaire régional ;

#### **IV. PROPOSITIONS POUR UNE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE DANS LA REGION**

Ces différentes actions ont eu certes des impacts mais ont besoins d'être revues surtout pour certaines formes, les distributions gratuites de céréale. Les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre nous amènent à faire un certain nombre de propositions pour rendre encore plus efficaces ces actions. Il s'agit :

##### **1. Alternatives aux aides alimentaires**

Les distributions alimentaires gratuites ne devraient intervenir qu'en cas d'extrême nécessité. Elles peuvent revêtir les formes suivantes :

- ↳ les actions de vivres contre travail ;
- ↳ les ventes d'intervention,
- ↳ les appuis en aliment bétail,
- ↳ les appuis en semences.

##### **2. Augmentation et diversification de la production**

La sécurité alimentaire repose en premier lieu sur la disponibilité des aliments. Cette disponibilité doit dépendre en grande partie de la production locale. Il demeure donc nécessaire d'augmenter constamment cette production.

La qualité des aliments consommés est aussi une variable importante de la sécurité alimentaire. Il convient entre autres mesures de diversifier cette production pour multiplier les sources d'énergie alimentaire. Les mesures ci-après peuvent être envisagées pour réussir une augmentation de la production :

###### *a. dans le domaine de l'agriculture*

- ↳ la reconversion par endroits des casiers de submersion contrôlée en aménagements avec maîtrise totale de l'eau ;
- ↳ l'aménagement de nouveaux PIV ;
- ↳ l'amélioration hydraulique des casiers et plaines rizicoles
- ↳ l'approvisionnement en intrants agricoles pour le maraîchage et la culture du riz en contre saison ;

- ↳ l'organisation d'achats groupés d'intrants et d'équipement agricoles par les organisations professionnelles agricoles ;
- ↳ le renforcement des capacités du projet « s'Equiper en Reboisant » ;
- ↳ le renforcement de l'encadrement de base ;
- ↳ l'introduction de la culture du riz en contre saison ;
- ↳ promouvoir les cultures de contre-saison de céréale surtout au niveau des périmètres irrigués,
- ↳ la vulgarisation des semences sélectionnées hâtives de céréales
- ↳ la conduite d'une forte sensibilisation pour une meilleure utilisation de la fumure organique
- ↳ le renforcement de la surveillance et de la protection des cultures par la lutte contre les chenilles mineuses, les sauteriaux, les cantharides et les oiseaux granivores
- ↳ sensibilisation des populations aux activités de maraîchage dans le cadre de l'amélioration du revenu et de la qualité nutritionnelle de l'alimentation ;
- ↳ le surcreusement des mares en vue d'envisager des cultures maraîchères
- ↳ faciliter l'accès aux équipements agricoles ;
- ↳ la multiplication de petits barrages

*b. dans le domaine de l'élevage*

- ↳ le développement de l'aviculture ;
- ↳ le développement de l'embouche ;
- ↳ le développement des unités de conservation et de transformation de lait ;
- ↳ l'amélioration des races bovine, ovine et caprine
- ↳ appui au petit élevage (volaille, petits ruminants)
- ↳ le surcreusement des mares en vue d'améliorer les conditions d'abreuvement ;

*c. dans le domaine de la pêche*

- ↳ développement de la pisciculture et de la rizi- pisciculture ;
- ↳ doter les pêcheurs de matériels adéquats ;

*d. dans le domaine de la protection de l'environnement*

- ↳ Mener une vaste campagne de sensibilisation pour la lutte contre les feux de brousse

*e. autres mesures*

- ↳ dynamiser la collaboration entre les collectivités et les Organisations Signataires d'Accord cadre avec l'Etat dans la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire ;
- ↳ Renforcer le système de collecte de l'information dans le domaine des productions alimentaires ;
- ↳ organiser les filières.

### **3. La Commercialisation**

Pour que la commercialisation des denrées alimentaires puisse satisfaire correctement aux besoins des populations, il faut :

- ◇ développer les infrastructures routières (pistes rurales dans les zones de production et de consommation) pour faciliter les transactions commerciales ;
- ◇ renforcer les éléments de régulation (VI, OPV, BC....) ;
- ◇ faciliter l'accès des commerçants céréaliers moyens au crédit par l'assouplissement des conditions d'octroi desdits fonds ;
- ◇ limiter les sorties massives de céréale en dehors des frontières nationales par la sensibilisation des producteurs et des commerçants.

### **4. Les banques de céréales et la constitution de réserves alimentaires**

Les difficultés de plusieurs natures que rencontrent les banques ont conduit nombre d'entre elles à la faillite quasi totale.

Pour l'atteinte des objectifs assignés aux banques, il y'a lieu de :

- ◇ sensibiliser et informer les populations sur la notion de BC sur une approche volontariste ;

- ◇ créer les BC sur la base des critères objectifs et selon les besoins des zones ;
- ◇ construire au préalable des structures de stockage adaptées et équipées d'accessoires (palettes, produits de traitement...),
- ◇ faire élaborer par les communes un plan de sécurité alimentaire ;
- ◇ promouvoir les initiatives locales pour la constitution des BC à partir des champs collectifs, les cotisations, les redevances ;
- ◇ impliquer les femmes dans la gestion des BC,
- ◇ former les membres des comités de gestion ;
- ◇ responsabiliser une structure technique pour l'appui et le suivi des BC au niveau local, régional,
- ◇ Garantir un prix rémunérateur aux producteurs
- ◇ Inciter la création des BC par les ressources propres des populations ;
- ◇ Sensibiliser les populations des zones de forte production céréalière pour la bonne gestion des stocks.

### **5. L'utilisation biologique des aliments**

Pour arriver à une meilleure utilisation biologique d'aliments, un certain nombre des mesures sont à envisager :

- diffuser largement les techniques de traitement des semences par les paysans ;
- veiller au respect strict des doses et normes d'utilisation des intrants sur les cultures ;
- procéder au contrôle des qualités de produits agricoles de la récolte au stockage ;
- procéder aux normes de stockage par type de denrées alimentaires ;
- veiller au respect des mesures de la police sanitaire en matière de denrées alimentaires ;
- dynamiser les Commission Chargées du contrôle sanitaire des aliments.

### **6. Le financement de la sécurité alimentaire**

Eu égard à la persistance des difficultés de plusieurs ordres pour le financement de la sécurité alimentaire, il convient d'envisager un certain nombre de mesures :

1. l'extension des réseaux de caisses d'épargne et de crédit sur l'ensemble de la Région ;
2. la facilitation de l'accès au crédit agricole ;
3. l'allègement des procédures de mobilisation des fonds des Partenaires,
4. la création d'un fond de Sécurité Alimentaire Régional au niveau de l'Assemblée Régionale ; alimenté par tous les créneaux possibles (Etat, PTF, CT) ;
5. la sensibilisation pour une meilleure contribution des bénéficiaires aux différents programmes de sécurité alimentaire ;
6. l'invitation des parties au respect des engagements ;
7. veiller à la gestion transparente des fonds ;
8. renforcer l'appui institutionnel de l'Etat aux différents Programmes et Projets des partenaires en matière de sécurité alimentaire ;
9. garantir un prix rémunérateur aux producteurs.

## **CONCLUSION :**

Les actions citées pour répondre à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable doivent avoir l'adhésion de tous les acteurs (population, décideurs, techniciens, partenaires).

Le contexte de la Décentralisation devrait être favorable au renforcement de la sécurité alimentaire. En effet, une bonne gestion de proximité des différentes productions contribue fortement à la maîtrise de certains paramètres de sécurité alimentaire, tels la sortie des céréales, la constitution de banques de céréales, l'approvisionnement de marchés, etc.

L'accent doit être davantage mis sur les stratégies d'augmentation et de disponibilité des aliments.

La problématique du financement reste entière. Les communautés doivent elles-mêmes initier les actions de mobilisation de ressources financières.

Un outil de planification du genre d'un plan de sécurité alimentaire pourrait être également un moyen de renforcement de sécurité alimentaire.

**QUATRIEME PARTIE**

**SYNTHESE DES PLANS QUINQUENNAUX DE SECURITE  
ALIMENTAIRE DES 108 COMMUNES DE LA REGION DE MOPTI**

I. **PLAN D' ACTIONS**

**OBJECTIF GENERAL** : Contribuer à la mise en place d'une sécurité alimentaire durable des populations de la Région de MOPTI

CONTRAINTES	Objectifs spécifiques	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	Localités
<b>DISPONIBILITE</b>				
<b>AGRICULTURE</b>				
<b>Faible production agricole</b>	Améliorer la production agricole	La production agricole est améliorée	Aménagement de bas-fonds rizicoles	Bankass
			Aménagement de digues et diguettes	Bkass-Douentza-Bandiagara
			Aménagement de périmètres irrigués	Mopti-Tenenkou-Djenné-Youvarou
			Aménagement de périmètres maraîchers	Mopti-Bkass-Dntza-Tenenkou
			Aménagement de mares	Mopti-Dtza-Youv.
			Aménagement de périmètres agricoles	Douentza
			Aménagement de plaines rizicoles	
			Construction/réhabilitation de barrages/micro-barrages	Bankass-Bgara-Douentza
			Equiperment des producteurs en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• tracteurs</li> <li>• charrues</li> <li>• herses</li> <li>• appareils de traitement</li> <li>• animaux de trait</li> </ul>	Ensemble région
			Formation des producteurs en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• compostage</li> <li>• utilisation d'appareils de traitement</li> <li>• techniques culturelles</li> <li>• manipulation des outils</li> </ul>	Dtza-Djen-Bkas Koro-Tkou-Bgara
Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique	Douentza-Djen-Koro-Bandiagara			

			Vulgarisation de l'utilisation des produits phyto-sanitaires	Koro-Tkou-Bgara
			Lutte contre les déprédateurs	Djenné
			Réhabilitation de PPIV	Mopti-Youvarou
			Construction de retenue d'eau	Douentza
			Surcreusement des chenaux, des mares	Ensemble Région
			Creusement de puits maraîchers	Bandiagara
			Vulgarisation des semences adaptées	Ensemble Région
<b>ELEVAGE</b>				
<b>Faible taux de couverture vaccinale</b>	Améliorer le taux de couverture vaccination	Le taux de couverture vaccination est amélioré	Vaccination du cheptel	Mopti-Douentza
			Construction de parc de vaccination	Djenné-Douentza Mopti-Bkas-Tkou
			Sensibilisation des éleveurs sur la santé animale	Djenné-Douentza-Bgara
<b>Faible disponibilité de l'eau</b>	Assurer l'abreuvement du cheptel	Les conditions d'abreuvement sont améliorées	Aménagement de puits pastoraux	Bank-Youvarou-Djenné-Bgara
<b>Faiblesse des pâturages</b>	Améliorer le disponible fourrager	Le disponible fourrager est amélioré	Aménagement des périmètres pour la bourgouculture	Tenenkou-Djenné-Youvarou
			Approvisionnement en aliment bétail	Tenenkou
			Construction de magasins d'aliment bétail	Djenné-Bgara
<b>Divagation des animaux</b>	Réduire les dégâts causés sur les cultures	Les dégâts causés sur les cultures sont réduits	Construction de fourrières	Koro-Youvarou-
			Sensibilisation des populations et des éleveurs sur le respect des conventions	Tenenkou-
<b>Faible valorisation des produits laitiers</b>	Valoriser les produits laitiers	La production de lait est valorisée	Création de petites unités de transformation de lait	Tenenkou

<b>PECHE</b>				
<b>Faible production piscicole</b>	Améliorer la production piscicole	La production piscicole est améliorée	Aménagement d'étangs piscicoles	Youvarou-Mopti-Djenné-Tenenkou
			Formation des piscicultures	Djenné
			Equipement des pisciculteurs	Youvarou-Mopti
			Empoisonnement de mares	Djenné
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>Persistance des feux de brousse</b>	Réduire les feux de brousse	Les feux de brousse sont réduits	Aménagement de pare -feux	Douentza
<b>Dégradation des sols</b>	Restaurer le couvert végétal	Le couvert végétal est restauré	Reboisement	Youvarou
<b>ACCESSIBILITE</b>				
<b>Enclavement interne et externe de plusieurs localités</b>	Contribuer au désenclavement interne et externe de la région	Des pistes rurales sont construites, réhabilitées ou entretenues	Construction/entretien/réhabilitation de pistes rurales	Mopti-Bandiagara-Douentza-Tenenkou-Koro-Djenné-Bankas
<b>Faible accès aux services de la micro-finance</b>	Améliorer l'accès aux services de la micro-finance	L'accès aux services de la micro-finance est amélioré	Mise en place de caisses de crédit villageoises	Douentza-Koro-Mopti
			Renforcement des capacités de gestion des femmes	Youvarou
<b>Faible pouvoir d'achat des populations</b>	Améliorer le pouvoir d'achat des populations	Le pouvoir d'achat des populations est amélioré	Développement d'activités génératrices de revenus	Douentza-Djenné-Koro
<b>Faible capacité de stockage de produits agricoles</b>	Augmenter la capacité de stockage des produits agricoles	La capacité de stockage est augmentée	Construction d'infrastructures de stockage de produits agricoles	Mopti-Douentza-Djenné
			Constitution de stocks/sécurité	Douentza

			Formation des membres des comités de gestion	Djenné
<b>Insuffisance de sources d'approvisionnement</b>	Assurer l'approvisionnement des populations à partir de marchés	L'approvisionnement à partir de marchés est assuré	Création de marchés hebdomadaires	Tenenkou
			Construction d'un marché moderne	Douentza
			Construction d'infrastructures marchandes	Bandiagara
<b>Insuffisance de moyens de communication</b>	Améliorer le niveau de communication de la région	La couverture communicationnelle de la région est améliorée	Achat de pinasse	Youvarou
			Acquisition d'un RAC	Youvarou
			Installation de radios de proximité	Douentza-Tnkou- Youvarou
<b>Faible accès physique aux céréales</b>	Augmenter la disponibilité des aliments	La disponibilité des aliments a augmenté	Construction et approvisionnement de banques	Douentza-Mopti
<b>UTILISATION</b>				
<b>Faible niveau de connaissances des pratiques culinaires et d'hygiène alimentaire</b>	Améliorer les connaissances sur les pratiques culinaires et l'hygiène alimentaire	Les connaissances sur les pratiques culinaires et d'hygiène alimentaire sont améliorées	Formations et sensibilisation des femmes sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• pratiques culinaires</li> <li>• hygiène alimentaire</li> <li>• techniques de transformation</li> <li>• techniques de conservation</li> </ul> démonstrations culinaires	Ensemble région
<b>Faible niveau de diversification des aliments</b>	Valoriser les productions agro-sylvo-pastorales	Des unités agro-sylvo-pastorales sont mises en place	Mise en place d'unités agro-alimentaires	Tenenkou-Dtza-Mopti
			Mise en place d'unités de transformation de produits laitiers	Mopti

			Construire et équiper un magasin de stockage de poisson	Mopti
			Équipement en moulins	Douentza
			Développement du maraîchage	Ensemble région
			Introduction et vulgarisation d'essences fruitières	Bankass
<b>Insuffisance de contrôle sanitaire</b>	S'assurer de la qualité des aliments	Le contrôle sanitaire est effectué	Contrôle sanitaire des produits de consommation alimentaire	Douentza
			Traitement des stocks dans les banques de céréales	Douentza
<b>STABILITE</b>				
<b>Irrégularité dans l'approvisionnement des banques</b>	Assurer l'approvisionnement correct des banques de céréales	Les banques de céréales sont approvisionnées correctement	Construction/approvisionnement de banques de céréales	Ensemble région
<b>Faible capacité de stockage</b>	Augmenter la capacité de stockage	La capacité de stockage est améliorée	Constructions d'infrastructures de stockage	Douentza-Tenenkou-Bandiagara
<b>Mauvaise gestion des stocks familiaux et institutionnels</b>	Assurer une bonne gestion des stocks	Les stocks familiaux et institutionnels sont bien gérés	Vulgarisation d'équipements adaptés pour la transformation et la conservation des aliments	Douentza-Youvarou
			Formation/recyclage des membres des comités de gestion des banques	Bgara-Bankas-Koro-Douentza
			Équipement de banques de céréales	Douentza
			Formation des producteurs sur les techniques de stockage et de conservation	Bgara-Bankas-Koro-Djenné

			Sensibilisation des populations à la bonne gestion des récoltes	Mopti-Bankas-Koro-Djenné-Tenenkou
<b><i>Insuffisance de financement du circuit de commercialisation</i></b>	Appuyer le financement de la commercialisation	Le financement de la commercialisation est appuyé	Octroi de crédit de commercialisation	Tenenkou

**II. EVALUATION DU COUT DU PLAN (en milliers de FCFA)**

<b>ACTIVITES</b>	<b>COUTS</b>
<b>DISPONIBILITE</b>	
<b>AGRICULTURE</b>	
Aménagement de périmètres irrigués	<b>4 363 500</b>
Construction/réhabilitation de barrages/micro-barrages	<b>3 308 100</b>
Aménagement de périmètres agricoles	<b>862 750</b>
Aménagement de périmètres maraîchers	<b>441 050</b>
Aménagement de bas-fonds rizicoles	<b>346 900</b>
Aménagement de mares	<b>242 400</b>
Aménagement de digues et diguettes	<b>175 580</b>
Aménagement de plaines rizicoles	<b>52000</b>
Equiperment des producteurs en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• tracteurs</li> <li>• charrues</li> <li>• herses</li> <li>• appareils de traitement</li> <li>• animaux de trait</li> </ul>	<b>1 331 465</b>
Formation des producteurs en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• compostage</li> <li>• utilisation d'appareils de traitement</li> <li>• techniques culturelles</li> <li>• manipulation des outils</li> </ul>	<b>116 944</b>
Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique	<b>762 900</b>
Vulgarisation des semences adaptées	<b>634 011</b>
Réhabilitation de PPIV	<b>609 000</b>
Creusement de puits maraîchers	<b>508 500</b>

Vulgarisation de l'utilisation des produits phyto-sanitaires	<b>288 588</b>
Surcreusement des chenaux, des mares	<b>144 135</b>
Construction de retenue d'eau	<b>110 000</b>
Lutte contre les déprédateurs	<b>13 920</b>
<b>ELEVAGE</b>	
Construction de parc de vaccination	<b>330 000</b>
Aménagement de puits pastoraux	<b>233 000</b>
Aménagement des périmètres pour la bourgouculture	<b>101100</b>
Aménagement de mares pour abreuvement des animaux	<b>302400</b>
Sensibilisation des éleveurs sur la santé animale	<b>32 200</b>
Construction de magasins d'aliment bétail	<b>32 000</b>
Vaccination du cheptel	<b>31 600</b>
Approvisionnement en aliment bétail	<b>17000</b>
Création de petites unités de transformation de lait	<b>2 000</b>
Construction de fourrières	<b>900</b>
Sensibilisation des populations et des éleveurs sur le respect des conventions	<b>76</b>
<b>PECHE</b>	
Aménagement d'étangs piscicoles	<b>246 174</b>
Equipement des pisciculteurs	<b>53 000</b>
Formation des piscicultures	<b>5 150</b>
Empoisonnement de mares	<b>2 917</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
Reboisement	<b>48 650</b>
Aménagement de pare -feux	<b>25 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 012 010</b>

<b>ACCESSIBILITE</b>	
Construction/réhabilitation/entretien de pistes rurale	6 017 484
Mise en place de caisses de crédit villageoises	973 525
Développement d'activités génératrices de revenus	485 895
Installation de radios de proximité	268 100
Construction d'infrastructures marchandes	250 000
Construction et approvisionnement de banques	199 500
Construction d'infrastructures de stockage de céréales	60 000
Formation des comités de gestion	23 050
Alphabétiser les femmes	20 000
Achat de pinasse	16 000
Créer des marchés hebdomadaires	15 850
Construction d'un marché moderne	10 000
Acquisition d'un RAC	8 000
Constitution de stocks de sécurité	4 500
<b>TOTAL</b>	<b>8 341 904</b>
<b>UTILISATION</b>	
Formation et sensibilisation des femmes sur les techniques culinaires améliorées, de conservation et d'hygiène alimentaire	1 724 190
Sensibilisation/formation sur les pratiques culinaires et l'hygiène alimentaire	703 011
Développement du maraîchage	689 627
Contrôle sanitaire des produits de consommation alimentaire	300 000
Mise en place d'unités de transformation de produits laitiers	300 000
Introduction et vulgarisation d'essences fruitières	169 300
Création d'unités de conservation et de transformation agro-alimentaires	154 500
Equipement en moulins	80 000
Construire et équiper un magasin de stockage de poisson	3 400
<b>TOTAL</b>	<b>2 047 887</b>

<b>STABILITE</b>	
Construction/approvisionnement de banques de céréales	2 751 793
Formation des producteurs sur les techniques de stockage et de conservation	675 572
Formation/recyclage des membres des comités de gestion des banques	153 044
Constructions d'infrastructures de stockage	87 600
Octroi de crédit de commercialisation	45 000
Sensibilisation des populations à la bonne gestion des récoltes	31 992
Vulgarisation d'équipements adaptés pour la transf et consev alimentaire	26 000
Equipement de banques de céréales	1 100
<b>TOTAL</b>	<b>3 772 101</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 173 902</b>

Le coût global des activités issues des contraintes majeures identifiées dans les 8 cercles en matière de sécurité alimentaire s'élève à **29 173 902** FCFA. La répartition par pilier donne les proportions suivantes :

<b>PILIER</b>	<b>COUTS (en milliers)</b>	<b>%</b>
DISPONIBILITE	<b>15 012 010</b>	<b>51,5</b>
ACCES	<b>8 341 904</b>	<b>28,6</b>
UTILISATION	<b>2 047 887</b>	<b>7,0</b>
STABILITE	<b>3 772 101</b>	<b>12,9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 173 902</b>	<b>100</b>

L'essentiel des efforts est orienté à augmenter le **DISPONIBLE ALIMENTAIRE** en premier lieu pour un montant de **15 012 010**FCFA, soit 51,5 % du coût global. Cette situation se présente dans 7 des 8 cercles de la région en raison de l'existence de nombreux obstacles à lever dans le domaine de la production agro-alimentaire (contraintes liées aux aléas climatiques, au sous-équipement des producteurs, à la qualité des ressources humaines, à la faible introduction des technologies, aux vicissitudes du contexte international, etc.)

Cette composante est dominée par les activités suivantes:

↳ Dans le domaine de l'agriculture

- aménagement de périmètres irrigués ;
- construction/réhabilitation de barrages/micro-barrages ;
- équipement des producteurs ;
- vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique

↳ Dans le domaine de l'élevage

- construction de parcs de vaccination ;
- aménagement de puits pastoraux ;
- aménagement de périmètres pour la bourgouculture ;
- aménagement de mares pour abreuvement ;

↳ Dans le domaine de la pêche

- aménagement d'étangs piscicoles ;
- équipement des pisciculteurs ;
- formation des piscicultures ;

Le pilier **ACCES** représente 28,6% du coût global des activités de la synthèse, soit 8 341 904 000 FCFA. Les activités portent essentiellement sur :

- la construction, la réhabilitation et l'entretien de pistes rurales ;
- le développement d'activités génératrices de revenus ;
- la mise en place de caisses de crédit villageoises.

La composante **UTILISATION** est axée sur les activités portant sur :

- la formation et la sensibilisation des femmes sur les techniques culinaires améliorées, de conservation et d'hygiène alimentaire ;
- la sensibilisation et la formation sur les pratiques culinaires et l'hygiène alimentaire ;
- le développement des activités du maraîchage.

La composante représente 7,0 % du coût global de la synthèse régionale soit 2 047 887 000 FCFA.

Une activité majeure domine le pilier **STABILITE**. Il s'agit de la construction et l'approvisionnement de banques de céréales, cela en raison des ruptures endémiques de stocks de céréales. La formation des producteurs sur les techniques de stockage et de conservation et la formation des membres des comités de gestion sont aussi identifiées. Le montant du pilier s'élève à 3 772 101 000 de FCFA soit 12,9 % du coût global.

## II. REPARTITION DU COUT GLOBAL (en milliers de FCFA)

Il s'agit ici des coûts exhaustifs des plans communaux de sécurité alimentaire tels que évalués par les communes. Les coûts ont donc intégralement été pris et compilés dans ces tableaux.

### 1. Coût par année

CERCLES	TOTAL	REPARTITION DU COUT PAR AN				
		1	2	3	4	5
MOPTI	<b>8 249 210</b>	1 537 611	2 201 032	1 767 820	1 307 761	1 434 986
BANDIAGARA	<b>8 591 412</b>	2 382 394	2 016 615	1 510 994	1 534 413	1 146 998
BANKASS	<b>6 359 008</b>	713 195	1 557 800	1 755 533	1 319 336	1 013 144
DJENNE	<b>4 902 865</b>	597 143	1 791 312	1 133 748	820 449	560 211
DOUMENTZA	<b>5 424 361</b>	897 106	1 310 737	1 284 560	942 045	989 913
KORO	<b>4 757 117</b>	895 970	912 366	1 206 328	905 402	837 051
TENENKOU	<b>1 919 444</b>	420 972	644 312	376 122	282 952	195 086
YOUVAROU	<b>1 515 400</b>	66 000	631 150	508 150	343 650	164 250
<b>REGION</b>	<b>41 717 817</b>	<b>7 510 391</b>	<b>11 065 324</b>	<b>9 543 255</b>	<b>7 456 008</b>	<b>6 341 639</b>
%	<b>100</b>	<b>17,9</b>	<b>26,4</b>	<b>22,8</b>	<b>17,8</b>	<b>15,1</b>

## 2. Coût par cercle

<b>CERCLES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
BANDIAGARA	<b>8 591 412</b>	20,6
MOPTI	<b>8 249 210</b>	19,8
BANKASS	<b>6 359 008</b>	15,2
DOUMENTZA	<b>5 424 361</b>	13
DJENNE	<b>4 902 865</b>	11,8
KORO	<b>4 757 117</b>	11,4
TENENKOU	<b>1 919 444</b>	4,6
YOUVAROU	<b>1 515 400</b>	3,6
<b>REGION</b>	<b>41 717 817</b>	<b>100</b>

Le cercle de Bandiagara enregistre le coût le plus élevé avec 20,6 % du coût total. Du point de vue structurel, ce cercle est le plus vulnérable en matière de sécurité alimentaire. Avec seulement 9,8 % de terre cultivable, le cercle connaît un déficit chronique de production céréalière. Le maraîchage demeure l'activité de prédilection mais demeure confronté au tarissement précoce des cours d'eau.

Le cercle de Youvarou qui renferme le plus petit nombre de communes présente le plus faible coût avec 3,6 % du coût total des 108 PSA. Il est précédé du cercle de Tenenkou avec 4,6 % du coût global.

3. *Répartition du financement par source*

CERCLES	COUT TOTAL	COUT TOTAL DU FINANCEMENT					
		COMMUNE	ETAT	ANICT	PTF	POPULATION	AUTRES
MOPTI	8 249 211	889340	1856446	4879151	280381	343893	-
BANDIAGARA	8 591 412	552 942	2 041 942	1 714 718	3 544 401	462 439	274 970
BANKASS	6 359 008	272 046	790 402	1 459 684	3 375 114	354 864	106 898
DJENNE	4 902 865	280 039	-	168 030	4 209 274	46 720	-
DOUMENTZA	5 424 361	298 340	1 149 965	3 048 491	298 340	629 226	-
KORO	4 757 117	371 055,00	808 709,89	1 289 178,71	1 755 376,17	485 225,93	47 571,17
TENENKOU	1 919 444	211 377	413 183	-	1 189 409	105 475	0
YOUVAROU	1515400	317 200	832 500	-	457 000	58 500	48 000
<b>REGION</b>	<b>41 717 817</b>	<b>3 192 339</b>	<b>7 893 148</b>	<b>12 559 253</b>	<b>15 109 295</b>	<b>2 486 343</b>	<b>477 439</b>
%	100	7,65	17	27,1	36,9	10,2	1

La répartition par source de financement fait apparaître la prise en charge par les Partenaires Techniques et Financiers de 36,9 % du coût global de l'ensemble des PSA. Au même moment, les communes elles-mêmes s'engagent pour 7,9 % et les populations sont sollicitées pour 10,2 % des investissements des PSA. Les activités proposées au financement de l'ANICT s'élèvent à 27,1 % du coût global alors qu'il est proposé au budget national 27,1 %

Les ONG seront beaucoup sollicités dans la mise en oeuvre technique des activités.

Les partenaires identifiés sont :

- ♦ les structures étatiques ou para-étatiques : ANICT, Commissariat à la Sécurité Alimentaire,  
les Projets/Programmes : PASAOP, PNIR, PAD-Pêche VRES, PACR, PACOB, PADER, Projet S'ÉQUIPER EN REBOISANT, etc
- ♦ les institutions financières : Banques, Caisses d'Épargne et de crédit,
- ♦ les ONG : Wetland, SABA PROTOS, CARE
- ♦ les Organisations Internationales : UNICEF
- ♦ autres partenaires : PEACE CORPS.

Les communes devraient intervenir à travers leurs ressources propres, leurs droits de tirage à l'ANICT ou par d'autres négociations dans le cadre de la coopération décentralisée. Il est attendu des populations bénéficiaires une participation efficiente soit par des contributions financières directes collectives ou individuelles, soit par des investissements physiques.

D'autres partenaires pourront être identifiés au cours de la mise en oeuvre du PSA.